

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 JUIN 2016

Délibération n° D-2016-177

Budget de la régie à autonomie financière Energies
Renouvelables - Budget supplémentaire 2016

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/06/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/06/2016

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Direction des Finances

**Budget de la régie à autonomie financière Energies
Renouvelables - Budget supplémentaire 2016**

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables en date du 9 juin 2016.

Le budget supplémentaire est un budget modificatif du budget primitif. Il permet de prendre en compte l'affectation des résultats dégagés à la clôture de l'exercice précédant apparaissant au compte administratif 2015. Il enregistre aussi les restes à réaliser en investissement de l'exercice précédent.

Il fait également apparaître les dépenses et des recettes nouvelles non prévues au budget primitif.

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée municipale les projets de budget supplémentaire de l'exercice 2016 concernant le budget de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2016 concernant le budget de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables tel que présenté.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON



20
16

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE LA
REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE
ENERGIES RENOUVELABLES

Synthèse des mouvements en section d'exploitation

En K€	BP 2016	BS 2016	TOTAL 2016 BP + BS
Recettes réelles d'exploitation	29,5	34,6	64,1
<i>Dont résultat d'exploitation reporté</i>		34,6	34,6
Recettes d'ordre d'exploitation	3,5	0,0	3,5
Total des recettes d'exploitation	33,0	34,6	67,6
Dépenses réelles d'exploitation	4,3	6,8	11,1
<i>Dont résultat d'exploitation reporté</i>			
<i>Dont impôt sur les bénéfices</i>		6,8	6,8
Dépenses d'ordre d'exploitation	28,7	27,8	56,5
Total des dépenses d'exploitation	33,0	34,6	67,6

La nature industrielle et commerciale de la régie à autonomie financière est soumise à l'impôt sur les bénéfices. Les résultats positifs de l'exercice 2015 entraînent donc l'acquittement de cet impôt à hauteur de 6,8 K€.

Synthèse des mouvements en section d'investissement

En K€	BP 2016	BS 2016	TOTAL 2016 BP + BS
Recettes réelles d'investissement	19,8	72,5	92,3
<i>dont reste à réaliser</i>		0,0	0,0
<i>dont excédent antérieur reporté</i>		25,8	25,8
Recettes d'ordre d'investissement	28,7	30,4	59,1
Total des recettes d'investissement	48,5	103,0	151,5
Dépenses réelles d'investissement	45,0	100,4	145,4
<i>dont reste à réaliser</i>		0,0	0,0
<i>dont solde des mouvements inscrits au BS</i>		100,4	100,4
Dépenses d'ordre d'investissement	3,5	2,6	6,1
Total des dépenses d'investissement	48,5	103,0	151,5

Des dépenses d'équipement sont prévues, notamment afin d'installer des panneaux photovoltaïques sur une toiture du Centre Technique Municipal de la Chamoiserie.
Pour financer cette opération, il est prévu une avance remboursable du budget principal pour un montant de 66,5 K€.